

Communiqué d'Amnesty International : Israël. La libération d'un footballeur palestinien souligne la nécessité d'en finir avec la détention sans inculpation, inique

La libération du footballeur palestinien Mahmoud al Sarsak des geôles israéliennes, mardi 10 juillet, met en lumière le caractère secret et arbitraire de la détention administrative infligée aux Palestiniens par les autorités israéliennes, a déclaré Amnesty International.

La libération du footballeur palestinien Mahmoud al Sarsak des geôles israéliennes, mardi 10 juillet, met en lumière le caractère secret et arbitraire de la détention administrative infligée aux Palestiniens par les autorités israéliennes, a déclaré Amnesty International.

« Si la libération tant attendue de Mahmoud al Sarsak est un immense soulagement pour [sa famille et ses amis](#), elle n'indique en rien un changement fondamental dans l'application de la détention administrative en tant que politique d'État, a estimé Ann Harrison, directrice adjointe du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International. En fait, elle ne fait que souligner à quel point ce type de détention est injuste, arbitraire et secrète.

« Israël doit immédiatement cesser de recourir à la détention administrative et libérer tous les Palestiniens détenus en vertu de dispositions légales qui permettent son application,

ou les inculper et les juger de manière équitable devant une cour de justice qui respecte les normes internationales. Plus particulièrement, il convient d'abroger la loi relative aux combattants illégaux. »

Footballeur de l'équipe nationale palestinienne, Mahmoud al Sarsak est détenu sans inculpation ni jugement depuis bientôt trois ans. En juin, il a mis fin à une grève de la faim, qu'il a observée pendant 92 jours pour protester contre son maintien en détention administrative. Il a frôlé la mort. Son avocat a ensuite signé un accord avec les Services pénitentiaires israéliens en vue de garantir sa remise en liberté.

En outre, Amnesty International a sollicité la libération de Samer al Barq et d'Hassan Safadi, qui poursuivent leur grève de la faim pour dénoncer le renouvellement de leurs ordonnances de maintien en détention administrative.

Tout comme Mahmoud al Sarsak avant sa libération, les deux hommes sont détenus au centre médical des Services pénitentiaires israéliens, à Ramleh, centre qui ne peut pas dispenser les soins spécialisés dont ont besoin les détenus qui mènent des grèves de la faim prolongées. Ils n'ont pas été autorisés à être examinés par des médecins indépendants depuis qu'ils ont repris leurs grèves en mai et juin.

« Les Palestiniens détenus sans inculpation ne devraient pas avoir à mettre leur vie en danger pour obtenir leur libération ou faire valoir leur droit à un procès équitable, a déploré Ann Harrison.

« Hassan Safadi et Samer al Barq doivent être libérés, ou inculpés d'une infraction reconnue par le droit international et jugés dans le respect des normes internationales.

« Les autorités israéliennes doivent veiller à ce que les deux hommes, ainsi que tous les autres prisonniers grévistes de la faim, puissent consulter régulièrement des médecins et des

avocats indépendants. Samer al Barq, en grève de la faim depuis près de 50 jours, doit être admis dans un hôpital civil sans délai afin de recevoir les soins dont il a besoin. »

Complément d'information

Mahmoud al Sarsak était le seul Palestinien incarcéré aux termes de la Loi relative à l'incarcération des combattants illégaux, qui permet à Israël de maintenir des Palestiniens originaires de la bande de Gaza en détention administrative.

Au mois de juin, Amnesty International a publié un rapport intitulé [Israël et territoires palestiniens occupés. En mal de justice. Des Palestiniens détenus sans jugement par Israël](#), consacré à la détention administrative et aux violations connexes que subissent les détenus en Israël. Elle y évoquait notamment le cas de Mahmoud al Sarsak.

Amnesty International fait campagne contre la détention administrative, où qu'elle intervienne dans le monde. Ces dernières années, l'organisation a travaillé sur les abus des systèmes de détention administrative – et réclamé la suppression de ce type de détention – dans un certain nombre de pays, dont le Sri Lanka, l'Égypte, la Chine et l'Inde (État de Jammu-et-Cachemire).

PRE01/335/2012
10 juillet 2012

Source: [Amnesty](#)

